



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch – 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies, le 1 Mars 2023

Responsable Finales par Classement

Bruno REVEL

☎ 06 33 83 52 39

✉ bruno.revel@cdntt.fr

Aux Présidents des Clubs sous couvert de leurs correspondants
A M. D. COISNE, Président du Comité du Nord
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord
Aux Juges-Arbitres
Aux Elus du Comité Directeur du Comité
Au Secrétariat de la Ligue Hauts-de-France

FINALES PAR CLASSEMENT DAMES et MESSIEURS Niveau Départemental – 26 mars 2023 HORAIREs et LIEUX

Ces finales se dérouleront à Neuville en Ferrain, Baisieux, Roubaix et Roost-Warendin.

NEUVILLE EN FERRAIN – Salle Didier FLAMENT, Rue du Christ (16 tables)

Juge-Arbitre : Sandrine DEBARGE

Dames : moins de 600 points, moins de 1000 points

- 8 h 30 : pointage
- 9 h 00 : démarrage des poules
- 11 h 00 : début du tableau - podium vers 16 h 00

Dames : moins de 800 points, moins de 1300 points

- 10 h 00 : pointage
- 10 h 30 : démarrage des poules
- 12 h 30 : début du tableau - podium vers 16 h 00

ROOST-WARENDIN – Complexe sportif pierre DUHAYON, Rue Francisco FERRER (20 tables)

Juge-Arbitre : Bruno REVEL

Messieurs : moins de 900 points

- 8 h 30 : pointage
- 9 h 00 : démarrage des poules
- 12 h 30 : début du tableau - podium vers 18 h 30 :

CAPPELLE EN PEVÊLE –

Juge-Arbitre : Jean RICHEZ

Messieurs : moins de 1100 points

- 9 h 30 : pointage
- 10 h 00 : démarrage des poules
- 13 h 00 : début du tableau - podium vers 17 h 30

ROUBAIX

Juge-Arbitre : Benoît WAGNER

Messieurs : moins de 1600 points

- 10 h 30 : pointage
- 11 h 00 : démarrage des poules
- 13 h 00 : début du tableau - podium vers 17 h 30 :

Messieurs : moins de 1300 points

- 9 h 00 : pointage
- 09 h 30 : démarrage des poules
- 11 h 30 : début du tableau - podium vers 17 h 30

Pause méridienne en fonction de l'avancement de l'épreuve.

Il est rappelé que seuls les joueurs présentant leur licence sur laquelle est indiqué « certificat médical présenté » pourront participer à la compétition. Dans le cas contraire, ils devront présenter un certificat médical daté de moins d'un an. Un joueur ne pouvant pas présenter un de ces documents ne pourra pas participer à l'épreuve.

Rappel du règlement : Article 5 - Déroulement sportif

- Les joueurs seront répartis dans des poules de 3 avec éventuellement 1 ou 2 poules de 4.
- Le positionnement des joueurs dans les poules sera établi en fonction de leur classement aux points sur la licence en cours.
- Toutes les parties (de poules et de tableaux) seront disputées au meilleur des cinq manches.
- **Tous les joueurs** seront placés dans un tableau à élimination directe.
- Les 2 premiers de chaque série seront qualifiés aux finales Régionales. Des rencontres de classement pour les places 1 à 16 seront jouées pour établir les listes des remplaçants.

Qualifications pour la finale régionale

2 qualifiés sont retenus par série pour chaque comité de la ligue Hauts-de-France soit 10 joueurs par série.

Pour obtenir des groupes de 24 joueurs par catégorie, 14 autres qualifiés seront retenus au prorata des joueurs présents à la finale départementale de chaque série par comité.

La finale départementale est qualificative à la finale régionale qui aura lieu le 07 Mai 2023 à VILLERS SAINT PAUL (60).

Salutations Sportives.

Bruno REVEL, responsable de l'épreuve